



SIRET : 401 999 024 00029

Code APE : 9312Z

PROCES VERBAL CONSEIL ADMINISTRATION DU 20/09/2022

La séance est ouverte à 20h15.

Membres présents :

Philippe Poucet, Nathalie Barthe, Med Yagoubi, Martine Sanchez, Sarah Johnstone, Stéphanie Giraud, Karine Lescure, Aurore Guiet, Erwin Nodenschneider

Membres présents invités à titre consultatif : Baptiste Gache, Mélanie Escande

Membres excusés ou absents : Christelle Quehen, Florence Gache, Dany Escande.

Membres absents non excusés : Samantha Piet, Christophe Bayard, Eva Pompidou

Démission :

Le CA a reçu une lettre de démission de Elisa Dubourg Rouelas.

Procédures d'exclusion et d'intégration au CA :

Le CA a voté pour entamer les procédures d'exclusion de Samantha Piet, Christophe Bayard et Eva Pompidou du CA, après trois absences non excusées au CA.

Le CA a voté pour intégrer trois nouvelles personnes au CA : Christelle Quehen, Karine Lescure et Aurore Guiet.

Ordre du jour :

- Approbation du Procès-verbal du 17/06/2022
- Point sur les rémunérations des éducateurs
- Distribution des tâches
- Point financiers N-1 et budget N (résultat des inscriptions)
- Achats de matériel et équipement
- Points sportifs pour la nouvelle saison
- Questions diverses

I) Approbation du Procès-Verbal du 17/06/2022

Le conseil d'administration a voté à l'unanimité le procès-verbal du 17/06/2022.

II) Point sur les rémunérations des éducateurs

Baptiste est au club depuis environ 20 ans en tant qu'entraîneur.

Compte tenu de l'inflation et dans la mesure où son salaire n'a pas été revu depuis plusieurs années, le CA a voté pour que celui-ci soit désormais à hauteur de 1 970 euros brut.

Un avenant au contrat de travail sera rédigé.

Le taux horaire de Mélanie doit également être augmenté à 12.02 €, eu égard à l'augmentation du taux horaire.

III) Distribution des tâches

Rôles événementiels :

- Nous avons besoin de quelqu'un pour rechercher des sponsors (relancer les sponsors actuels et contacter les enseignes de grande distribution et les banques).

On aura aussi besoin de faire une liste des sponsors qu'on a déjà et de retourner les voir.

- Le club organisera 2 meetings le dimanche et lundi de Pâques, les 09 et 10 avril 2023. La Ville est favorable. Baptiste et Philippe sont en charge de l'organisation et nous aurons besoin de bénévoles. ce moment.

- Le club aimerait organiser une course en eau libre, éventuellement le samedi 26 ou le dimanche 27 août 2023 (distances : 1500m, 3000m et un 400m ou 500m découverte).

Le club d'aviron peut prêter au club des bateaux pour l'organisation.

Cet événement nécessiterait une grande organisation. Il y aura la communication à faire, idéalement à partir d'avril ou mai. Philippe a des connaissances pour faire de la publicité de l'évènement.

Une première réunion doit être prochainement proposée au CA pour la préparation de l'organisation.

Rôles financiers :

- C'est Nathalie qui s'occupe de la gestion courante.
- Il y aura bientôt des gros dossiers de subvention à préparer (vers la fin de l'année) – il faudra donc organiser des réunions à plusieurs pour déterminer les actions et établir les feuilles d'actions.

On peut faire des demandes à la CAB (pour les évènements), la ville/ la mairie et le conseil départemental.

Il faut aussi essayer de se faire rembourser pour les frais de déplacements (bus, essence, péage, hôtels, repas).

Nathalie s'occupera de faire un bilan prévisionnel, qui sera requis bientôt pour faire les demandes de subventions.

Il faut avancer la date de l'AG au plus tôt, pour voter le prévisionnel et faire rapidement les demandes de subvention.
- Med s'occupera de la gestion analytique sur Basic-Compta, pour faire des projections et savoir ce qu'on peut faire financièrement.

Rôles administratifs :

- Martine ne souhaite plus être secrétaire. Karine se propose de la remplacer jusqu'à la prochaine AG. Sarah se propose pour être secrétaire adjointe. Il y aura un CERFA de modification de bureau à faire.
- Philippe a contacté le médecin de travail pour Baptiste, il sera prochainement convoqué pour une visite médicale.
- On a reçu une quittance d'assurance de 500 euros à payer d'ABEILLE ASSURANCES. Il faut voir si ce contrat est nécessaire (voir avec la FFN).

IV) Point financiers N-1 et budget N (résultat des inscriptions)

Le projet de bilan du 01/09/2021 au 31/08/2022 du club fait ressortir une perte d'environ 13 000 euros (une fiche a été distribuée avec les listes des recettes et des dépenses).

Néanmoins, le club a eu une bonne session d'inscription, avec 236 licences enregistrées à ce jour. On a fait 44 000 euros d'inscriptions (3 000 euros de plus que prévu dans le budget prévisionnel).

Le Président demande à connaître le montant de la trésorerie en fin d'exercice sans les entrées et sorties de la saison N+1.

Nathalie doit le compléter.

V) Achats de matériel et équipement

Les ponchos sont en vente à 45 euros.

Les bonnets sont arrivés. Un bonnet sera offert à chaque compétiteur et d'autres bonnets seront vendus à 5 euros.

Des filets d'équipements ont été commandés à Decathlon.

Un T-shirt sera donné à chaque compétiteur. Mélanie aura un t-shirt et Baptiste aura 3 polos.

Des shorts seront vendus à 25 euros, des t-shirts supplémentaires à 15 euros, et des sweats à 40 euros pour les enfants et à 50 euros pour les adultes.

Un tableau avec les tarifs sera envoyé à chaque compétiteurs pour passer commande.

Une demande de subvention pour des matériels pédagogiques a été faite. On attend la réponse du CD24.

En informatique, il est envisagé d'acheter un ordinateur portable et un fixe, ainsi qu'un disque dur.

VI) Points sportifs pour la nouvelle saison

Le calendrier viens d'être finalisé mais il n'y a que les compétitions jusqu'à décembre 2022 pour le moment.

Il y a eu une grande réforme chez les jeunes :

- * réduction de la catégorie jeune à deux années d'âge.
- * toutes les catégories jeunes n'auront plus le droit d'avoir une combinaison aux compétitions.
- * il y aura une période de formation où les jeunes ne pourront pas se qualifier et il y aura une période précise où ils pourront se qualifier.

Enfin, concernant l'ENF, il n'y a plus de pass compétition depuis le 1er septembre 2022.

VII) Questions diverses

- On tiendra un conseil d'administration tous les deux mois. Prochain CA le 22 novembre 2022 à 20 h 30.
- Le CA assurera des permanences le jeudi soir au bureau du club, de 18h00 à 19h30.
- La formation BNSSA coûte 650 €, moins 10 % compte tenu du partenariat avec le SSASB. Une demande de subvention a été faite pour 4 nageurs. Les fonds obtenus couvrent la moitié du tarif.
2 candidats au club peuvent bénéficier de l'aide : Lisa LACOSTE et Clément BARTHE.
Il reste donc un coût à charge de 600 € (292,50 € x 2 candidats).
Le Président propose que le club prenne cette somme à sa charge, ce que le CA accepte à l'unanimité.
Précision étant faite que le fils de Nathalie étant candidat, elle n'a pas pris part au débat, ni au vote.

Gestion de la piscine :

- Le club a reçu une convention pour l'utilisation de l'Aqualud dans laquelle il y avait une modification qui spécifiait que le club prêterait leurs diplômés BNSSA pour faire des remplacements si besoin, 3 jours par an.
Philippe leur a stipulé que cet article n'était pas légal.
Au cours d'une récente réunion à l'Aqualud, avec M. Jantes (de la CAB) et Mme Delayen (Directrice de la piscine), Philippe a indiqué que le club n'était pas d'accord avec la convention proposée et en a demandé une nouvelle (en attente à ce jour).
- La piscine a aussi exprimé leur intention de faire payer au club les lignes utilisées pour les entraînements.
- Le club a fait une demande par courrier, afin d'obtenir une augmentation horaire d'1/4 d'heure, pour les entraînements du lundi soir et du vendredi soir et pour avoir deux vestiaires de plus, afin de séparer les jeunes et les adultes qui font partie des groupes de perfectionnement.



Le Président

Philippe POUCKET

La Secrétaire



Karine LESCURE